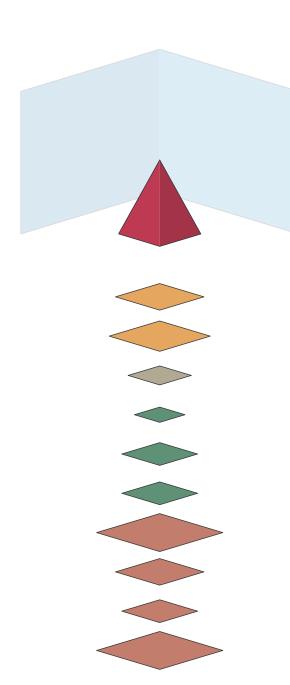




CANADA







2° sur 35 pays américains **1**° sur 2 pays d'Amérique du Nord

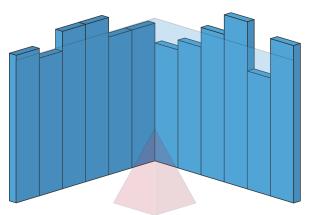


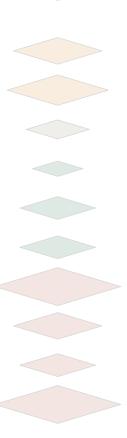






CANADA





220 100	
22 ° sur 193 pays 2 ° sur 35 pays américains	
1 ^{er} sur 2 pays d'Amérique du Nord	
LEADERSHIP POLITIQUE ET GOUVERNANCE	7,50
TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT	7,00
COOPÉRATION INTERNATIONALE	8,00
POLITIQUES ET LÉGISLATIONS NATIONALES	8,00
SYSTÈME JUDICIAIRE ET DÉTENTION	7,00
FORCES DE L'ORDRE	7,00
INTÉGRITÉ TERRITORIALE	6,00
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	6,50
CAPACITÉ DE RÉGLEMENTATION ÉCONOMIQUE	7,50
SOUTIEN AUX VICTIMES ET AUX TÉMOINS	8,50
PRÉVENTION	6,00
ACTEURS NON ÉTATIQUES	8,00







CRIMINALITÉ

MARCHÉS CRIMINELS

PERSONNES

La traite des personnes existe au Canada et se manifeste principalement sous la forme d'exploitation sexuelle et de travail forcé. Parmi les victimes de la traite sexuelle, un pourcentage disproportionné sont des femmes autochtones ou des femmes d'origine étrangère, et l'écrasante majorité des cas de traite des personnes impliquant le Canada ont lieu à l'intérieur du pays. Si la pandémie de COVID-19 a affecté la nature de la traite à des fins d'exploitation sexuelle, elle n'a pas pour autant entravé le marché dans son ensemble. La traite transnationale des personnes, quant à elle, prend principalement la forme de travail forcé.

Le Canada est un pays de transit pour les personnes voulant entrer clandestinement aux États-Unis, souvent en groupes basés sur l'appartenance ethnique ou l'origine. Une grande partie d'entre eux sont des ressortissants mexicains et roumains qui n'ont pas besoin de visa pour entrer au Canada. Le durcissement des restrictions le long de la frontière américano-mexicaine a accentué ce phénomène. Les passeurs opèrent principalement le long de la frontière sud-est du Canada, en tant qu'acteurs indépendants opportunistes ou sous la forme de réseaux organisés.

COMMERCE

Traditionnellement, le marché du trafic d'armes à feu est fortement tributaire des importations en provenance des États-Unis. Bien que ce phénomène continue de représenter une menace, on a aussi assisté ces dernières années à une recrudescence du trafic intérieur avec la vente illicite d'armes à feu obtenues légalement auprès de criminels. Néanmoins, dans l'ensemble, le marché du trafic d'armes n'est pas omniprésent dans le pays. Le Canada n'est pas un pays d'origine important et l'impact sociétal de ce marché est faible, avec des taux de meurtres relativement faibles en comparaison de ceux d'autres pays du continent américain.

ENVIRONNEMENT

Le Canada sert à la fois de pays de transit et de destination pour le commerce transnational illégal d'espèces sauvages. Le commerce d'ours polaires n'est légal qu'au Canada et les prix y ont augmenté de façon exponentielle au cours de la dernière décennie. La chasse au narval, qui est légale chez les populations inuites, met l'espèce en danger de surexploitation, et les défenses de narval et de morse sont vendues illégalement en Europe et en Asie de l'Est. Les vésicules biliaires d'ours, auxquelles on prête des

vertus curatives, font également l'objet d'un trafic vers l'Asie. Au cours des deux dernières années, les saisies de faune et de sous-produits faisant l'objet d'un trafic illicite (par exemple, le mouflon de Dall) ont considérablement augmenté, et concernent des servals, des pythons, des ânes asiatiques et des serpents destinés au commerce des animaux de compagnie. Le Canada est également un pays de destination pour les produits illégaux de la faune sauvage, en particulier les tortues.

Au niveau national, l'exploitation forestière illégale est insignifiante, en grande partie en raison d'une législation et de politiques strictes, des choix des consommateurs et de la surveillance de la chaîne d'approvisionnement de bois du Canada et des ports par les autorités, mais un marché illicite de produits du bois et d'orchidées provenant du Canada a été signalé aux États-Unis. En ce qui concerne la criminalité liée aux produits non renouvelables, bien que l'exploitation minière artisanale existe, on ne recense pas d'industries extractives illicites. Le Canada détient une part importante du marché diamantaire international, réputé pour être épargné par les conflits et exploité légalement. Cependant, de l'or du Venezuela est acheminé à travers les pays voisins à destination des raffineurs canadiens à l'aide de faux papiers. Des multinationales canadiennes sont impliquées dans des crimes contre l'environnement et des violations des droits de l'homme dans le monde entier, sans que le Canada ait à rendre des comptes depuis des décennies.

DROGUES

La consommation médicale et récréative de cannabis a été légalisée au Canada, tout comme sa culture à domicile pour un usage personnel. De nombreux fournisseurs sont gérés par le gouvernement, avec l'aide d'entreprises privées dans certaines provinces. Toutefois, la production commerciale ne permet pas de répondre à la demande nationale et le cannabis légal serait plus cher et de moins bonne qualité que le cannabis illicite. C'est pourquoi il existe toujours des groupes criminels organisés impliqués dans la production et la vente illicites de cannabis. La production nationale de MDMA (ecstasy) et de méthamphétamine en cristaux a augmenté, tout comme l'importation de leurs précurseurs chimiques. La production de drogues de synthèse se concentre dans le Grand Vancouver, où les ports maritimes commerciaux sont utilisés pour importer aussi du fentanyl de Chine, avec une forte implication des réseaux criminels chinois et des gangs de motards hors-la-loi (OMCG). La consommation de fentanyl et les décès qui en résultent sont en augmentation, en particulier chez les utilisateurs d'héroïne, causant des milliers de décès chaque année, les deux substances étant parfois mélangées.



L'héroïne est introduite clandestinement par les ports maritimes, les aéroports et par voie postale en provenance d'Asie du Sud et, dans une moindre mesure, du Mexique. Comme pour les drogues de synthèse, les réseaux criminels chinois sont les principaux trafiquants d'héroïne sur la côte ouest du Canada, tandis que les groupes criminels du Moyen-Orient seraient plus actifs dans les provinces centrales (par exemple, en Ontario et au Québec). La demande intérieure est limitée (les médicaments sur ordonnance constituant le principal abus d'opioïdes), mais la fréquentation des urgences due à l'héroïne a augmenté de façon exponentielle, surtout en Ontario. Avec la fermeture des frontières en raison de la COVID-19, les décès liés à l'héroïne se sont multipliés en raison de perturbations du marché qui ont provoqué un approvisionnement de rue plus imprévisible et plus nocif. La cocaïne importée d'Amérique latine via les Caraïbes et les États-Unis est contrôlée par des organisations criminelles nationales et étrangères. Bien que la cocaïne circule largement dans les villes et que l'on estime qu'elle génère les pertes les plus importantes pour l'État en termes de coûts médicaux, de sécurité et de productivité, sa consommation est plus faible et son prix plus élevé que dans les pays de taille économique équivalente.

ACTEURS DE LA CRIMINALITÉ

Au Canada, le crime organisé est dominé par plus de vingt gangs OMCG de type mafieux, désignés par des noms de marque et des symboles, les plus importants étant les Hells Angels et les Outlaws. Les premiers contrôlent le commerce de gros des drogues dans diverses juridictions et

les criminels paient une taxe pour opérer sur leur territoire. Hormis les Hells Angels, d'autres OMCG sont très localisés et se livrent à différentes pratiques illégales dans les domaines des jeux d'argent, des paris, des prêts usuraires, des crimes financiers, de l'extorsion, de l'intimidation, du trafic et la vente de drogue, de la traite des personnes, de la prostitution et de la contrebande d'armes et de cigarettes. Des épisodes de violence peuvent avoir lieu lorsque les gangs se disputent un territoire. Des criminels étrangers d'origine latino-américaine sont actifs à Toronto et à Montréal, tout comme la 'Ndrangheta, dont la structure cellulaire complexe s'apparente à celle des clans familiaux en Italie. La 'Ndrangheta se livre principalement au blanchiment d'argent, ainsi qu'à la distribution et au trafic de drogues. La mort d'un chef de clan en 2013 a entraîné une longue lutte de pouvoir et l'assassinat de plusieurs personnalités liées à la mafia. Des acteurs asiatiques, notamment les triades, sont impliqués dans le prêt usuraire, le trafic de drogue et le blanchiment d'argent par le biais de casinos et de biens immobiliers, et des groupes criminels vietnamiens opèrent dans toutes les grandes métropoles canadiennes.

Des réseaux criminels non structurés sont principalement impliqués dans le trafic de drogue, la contrebande de cigarettes, les jeux d'argent, la contrefaçon, la fraude, la contrebande et la traite des personnes. Le marché du trafic d'êtres humains comprend à la fois des réseaux criminels organisés et des passeurs opportunistes qui sont généralement des migrants. Les preuves de l'existence d'acteurs intégrés à l'État sont rares, mais les tentatives de corruption de fonctionnaires se multiplient, d'où une augmentation de l'afflux de drogues et d'armes à feu de contrebande

RÉSILIENCE

LEADERSHIP ET GOUVERNANCE

Le Canada est l'un des pays les plus stables et les moins corrompus au monde. Il jouit d'un État de droit solide, d'un cadre législatif complet et d'un haut niveau de confiance de la population. La stratégie du gouvernement en matière de crime organisé est régulièrement examinée par le Comité national de coordination (CNC). Les cadres juridiques, les services sociaux, les campagnes de sensibilisation et les unités policières spéciales sont dotés de ressources suffisantes et travaillent en partenariat avec des organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux. Le Canada a ratifié la plupart des instruments internationaux de lutte contre le crime organisé, notamment ceux concernant le trafic d'armes, le gel des avoirs des anciens fonctionnaires étrangers corrompus et l'extradition (avec les États-Unis). Grâce à ses accords d'entraide judiciaire, le Canada peut légalement obtenir des

ordonnances judiciaires au nom des pays participants, et des dispositions juridiques nationales sont en place pour lutter contre les actes criminels des entreprises. Un certain nombre de plateformes publiques, telles que le site « Gouvernement ouvert » et le ministère Emploi et Développement social Canada, fournissent des informations en libre accès sur les actions gouvernementales et les dépenses des contribuables.

En raison du nombre croissant d'overdoses, le Canada a également pris des mesures pour décriminaliser la possession de drogues illégales à des fins personnelles. Cependant, la rhétorique politique ne s'est pas toujours traduite par l'efficacité des politiques et de la mise en œuvre. Par exemple, une loi fédérale sur les armes à feu, votée suite à l'augmentation de la violence armée, contient des brèches permettant de continuer à acheter une grande variété de fusils semi-automatiques. On peut aussi en faire



davantage pour lutter contre la croissance des gangs dans les territoires autochtones, et contre la marginalisation à long terme des jeunes. Des critiques ont été formulées à propos du manque de transparence en matière de propriété effective des sociétés et des fiducies qui facilite le blanchiment d'argent et la hausse des prix de l'immobilier, en particulier en Colombie-Britannique.

JUSTICE PÉNALE ET SÉCURITÉ

Bien qu'il n'y ait pas de tribunal spécialisé exclusivement dédié au crime organisé, le système judiciaire canadien semble être efficace et est considéré comme largement exempt de corruption. On recense néanmoins des cas dans lesquels les poursuites ont été abandonnées par les procureurs en raison d'erreurs de procédure ou du refus de la police de divulguer les techniques d'enquête. Bien que l'Association canadienne des chefs de police, la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le CNC et ses comités régionaux/provinciaux de coordination s'efforcent tous de lutter contre le crime organisé, les résultats des accords, politiques et cadres de coopération et de partage d'informations sont modestes, avec d'importants problèmes de ressources et une certaine rivalité entre les forces de l'ordre malgré les accords de coopération. Le Canada manque d'infrastructures adéquates pour surveiller les activités transfrontalières, et seule une petite fraction de toutes les drogues illicites est détectée. La contrebande généralisée provenant de Chine est facilitée par des membres de groupes criminels et leurs associés actifs dans les ports maritimes. Si la contrebande de cocaïne en provenance du Mexique via les points d'entrée officiels à la frontière canado-américaine augmente, l'ampleur des importations illégales reste limitée au regard de la taille de la frontière et des économies des deux pays.

En ce qui concerne le système pénitentiaire public, des cas de mise à l'isolement abusifs, des accusations de torture, des blessures graves et des décès causés par des agents correctionnels ont été signalés. Les alliances et la violence entre gangs constituent un problème de sécurité de plus en plus important pour les établissements pénitentiaires et accroissent la probabilité de récidive. Les groupes criminels autochtones sont en outre historiquement surreprésentés dans le système.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Le Canada possède un environnement de réglementation économique ainsi que des lois pénales et civiles solides. Ces mesures se sont avérées efficaces pour gérer les ressources naturelles, favoriser les entreprises légales et lutter contre le blanchiment d'argent, la corruption et le financement du terrorisme. Néanmoins, le blanchiment de milliards de dollars canadiens chaque année par le biais des casinos, de l'immobilier et des banques par des groupes criminels étrangers est en partie dû à une application trop laxiste de la législation et à un respect insuffisant des lois qui imposent la déclaration des transactions importantes en espèces ou suspectes. Les profits

des activités criminelles investis dans l'immobilier sont particulièrement problématiques en Colombie-Britannique, tandis qu'à Toronto et à Montréal, on observe une influence criminelle dans le secteur des dépanneuses.

SOCIÉTÉ CIVILE ET PROTECTION SOCIALE

Un cadre relativement solide a été mis en place par le gouvernement canadien pour soutenir les victimes de l'esclavage moderne, mais il semble y avoir un déficit de ressources policières pour les services aux victimes et de protocoles pour mieux répondre aux besoins des femmes, des enfants et des victimes autochtones ou handicapées. Le Canada possède un Bureau national pour les victimes d'actes criminels, qui constitue un point de contact unique pour les demandes et les réclamations de la population. En outre, la loi fédérale reconnaît formellement les droits des victimes dans l'ensemble du système de justice pénale. Néanmoins, le rôle des victimes se limite souvent à fournir des preuves et à faire une déclaration. La GRC dispose d'unités entièrement dédiées au Programme de protection des témoins dans tout le Canada, mais bien qu'une politique fédérale solide soit en place, son application pourrait être améliorée. De nombreux services sont gratuits, mais c'est souvent à la victime de prendre contact. Les directives restrictives en matière de dédommagement font qu'il est difficile pour les victimes de recevoir une indemnisation appropriée, et lorsque les tribunaux se prononcent en faveur d'une victime, il s'avère souvent difficile d'obtenir réparation de la part de l'auteur du crime.

Les médias couvrent activement les questions liées au crime organisé au Canada, et le gouvernement s'est engagé à protéger les organisations de la société civile et la liberté de la presse, tant au sein du pays qu'à l'étranger. Bien que certains groupes de défense concentrent leurs efforts sur la traite des personnes, la contrebande de cigarettes ou le trafic de stupéfiants, l'État ne fait pas grand-chose pour encourager la participation d'acteurs non étatiques dans la lutte contre le crime organisé, à l'exception de cabinets de juricomptabilité privés. Ces derniers mènent des enquêtes sur les délits financiers de manière indépendante ou sous contrat avec les forces de l'ordre. Bien qu'aucune stratégie nationale ne se concentre spécifiquement sur la prévention du crime organisé, des campagnes d'éducation du public sont mises en œuvre pour sensibiliser (par exemple à la fraude à la consommation et aux cigarettes de contrebande), et les communautés frontalières apprennent à repérer et à signaler la contrebande. Certaines politiques provinciales permettent aux propriétaires d'établissements licenciés d'expulser les membres présumés d'un gang, mais peu de collectivités combattent activement le crime organisé.

Ce résumé a été financé en partie par une subvention du Département d'État des États-Unis. Les opinions, constatations et conclusions énoncées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles du Département d'État des États-Unis.

